

# MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT-NIGER

## MCA-NIGER



### PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUIEME REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NIAMEY LE 07 AOUT 2018

Le Conseil d'Administration du Millennium Challenge Account Niger («MCA-Niger») a tenu une réunion ordinaire le 7 août 2018 à partir de 09h30 mn à l'Hôtel Soluxe, conformément au :

- (i) Règlement Intérieur du MCA-Niger ;
- (ii) Décret N °2016-706 / PRN, daté du 23 décembre 2016, sur la création, les attributs, la composition et les fonctions du Millennium Challenge Account-Niger (« *MCA-Niger* ») ;
- (iii) Millennium Challenge Compact par et entre le gouvernement des États-Unis d'Amérique, agissant à travers le Millennium Challenge Corporation (ci-après, «*MCC*») et le Niger, agissant par l'intermédiaire de ses ministères et d'autres entités gouvernementales, le cas échéant (le «*Gouvernement*»), signé le 29 juillet 2016 (le «*Compact*») ; et
- (iv) L'Accord de mise en œuvre du programme signé le 29 juillet 2016 («*Accord de mise en œuvre du programme*»), entre les États-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de MCC et le Gouvernement.

Les termes en majuscule utilisés mais non définis dans le présent document doivent avoir les significations données dans les statuts ou les conventions comptables.

#### **I. MEMBRES DU CONSEIL :**

##### Étaient présentes les personnes suivantes :

1. M. OUHOUMODOU Mahamadou, Ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République, Président du Conseil, membre titulaire du Conseil ;
2. M. ALBADE Abouba, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, membre titulaire du Conseil ;
3. M. AHMAT Jidoud, Ministre Délégué au Budget, membre suppléant du Conseil ;
4. Mme KANE Aichatou Boulama, Ministre du Plan, membre titulaire du Conseil ;
5. M. DJARIRI Mahaman Salissou, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, membre suppléant du Conseil ;

6. M. KARBO Atahirou, Secrétaire Général du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, membre titulaire du Conseil ;
7. M. HACHIMOU Abdoukarim, Secrétaire Général du Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, membre suppléant du Conseil ;
8. M. ABDOULAYE OUMA AHMET Abdoukarim, Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement, membre suppléant du Conseil ;
9. Mme YAHAYA Saadatou M. Barmou, Directrice de Cabinet Adjointe en second du Premier Ministre du Niger, membre suppléant du Conseil ;
10. M. BETY Ali, Haut-Commissaire à l'Initiative 3N, membre titulaire du Conseil ;
11. M. DJADAH Abdoulaye, Représentant du secteur privé, 1er Vice-Président de la Chambre de Commerce, membre titulaire du Conseil ;
12. M. BAGNA Djibo, Représentant de la Société Civile, membre titulaire du Conseil ;
13. Mme FODI Halima, représentante des Organisations Féminines de la Société Civile, membre titulaire du Conseil ;
14. Mme PENN Kristin, Directrice Résidente du MCC au Niger, membre titulaire du Conseil comme observatrice sans droit de vote ;
15. M. M. ANNOU Mamane, Directeur Général du MCA-Niger, Secrétaire Permanent du Conseil, membre titulaire du Conseil comme observateur sans droit de vote ;

**Présent par téléconférence :** Aucun

**Absents :** Aucun

**Autres personnes présentes :**

- M. CHANO Moussa Mahamane, Directeur des Programmes du MCA-Niger ;
- M. AGALHEIR Kaocen, Directeur des Affaires Administratives et Financières du MCA-Niger ;
- Mme GOURO Hassana, Spécialiste Juriste du MCA-Niger ;
- M. GOURBOUDOU Hadi A.Nasser, Manager Audit du MCA-Niger ;
- M. MASRO Hans, Manager en Communications Stratégiques du MCA-Niger ;
- M. SALISSOU A.Kader, Conseiller en Sécurité du MCA-Niger ;
- Mme GREENHALGH Emilie, Directrice Résidente Adjointe du MCC au Niger ;
- M. AMADOU Moussa, Coordinateur de la Cellule d'Appui chargée du Suivi des Indicateurs ;

**Personne qui agit à titre de Président du Conseil :** M. OUHOUMODOU Mahamadou, suppléé par M. ALBADE Abouba en cours de réunion.

**Personne qui agit à titre de Secrétaire de séance :** M. ANNOU Mamane, Directeur Général du MCA-Niger.

## **II. PROCÉDURE**

A l'ouverture de la réunion à 09 heures et 30 minutes, le Président a constaté, conformément à l'article 3.12 (b) du règlement intérieur du MCA-Niger que le quorum est atteint à travers la présence de la majorité des membres votants du Conseil dont un au moins n'appartenant pas au gouvernement et a déclaré par conséquent la séance ouverte.

Il a ensuite désigné, un Secrétaire de séance en la personne de M. Mamane M. ANNOU, Directeur Général du MCA-Niger.

Le Président a enfin rappelé l'ordre du jour indiqué dans l'avis de convocation adressé aux membres. Aucun membre du conseil d'administration n'ayant apporté d'amendement à l'ordre du jour, le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant :

## **1- Session Ouverte**

### **1.1- Session Ouverte : pour approbation**

- a)* Lecture de l'Avis de Convocation et adoption de l'Ordre du Jour ;
- b)* Adoption du Procès-verbal de la deuxième réunion extraordinaire du Conseil d'Administration tenue le 15 juin 2018 ;
- c)* Approbation du modèle de Contrat de travail du MCA-Niger ;
- d)* Approbation du montant du Contrat N° MS/ MCA-Niger/QCBS/2017/11 entre MCA-Niger et CACG pour les Services de Consultation pour la mise en œuvre de la Sous-activité Gestion Durable du Système d'Irrigation (GDSI) ;
- d.bis)* Approbation de l'Avenant n°2 au Contrat n°ADM/Shop/2017/033 entre MCA-Niger et NEB pour le câblage informatique des bureaux de MCA-Niger ;

### **1.2- Session Ouverte : pour information**

- e)* Etat d'avancement des projets du MCA-Niger ;
- f)* Préparation des travaux du 1<sup>er</sup> Audit externe de MCA-Niger pour la période allant du 29 juillet 2016 au 31 juin 2018 ;
- g)* Plan d'Intégration du Genre et d'Inclusion Sociale (*Social and Gender Integration Plan « SGIP »*) ;
- h)* Compte-rendu de la Formation sur le thème « Lutte contre la Fraude et la Corruption » tenue au MCA-Niger ;
- h.bis)* Passation de charges entre CROWN AGENTS USA et CARDNO EMERGING MARKETS Ltd ;
- h.ter)* Lancement officiel du programme Compact ;

## **2- Session Exécutive**

### **2.1- Session Exécutive: pour approbation**

- i)* Approbation de l'Avenant N°6 au Plan de Passation des Marchés N°03 du MCA-Niger pour la période allant du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2019 ;

## **3- Divers**

### **III. DISCUSSIONS ET DECISIONS SUR LES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR**

#### **1 – Mot d'ouverture et présentation de l'Ordre du Jour**

**Résumé des discussions :** Le Président du Conseil d'Administration a ouvert la cinquième réunion ordinaire du Conseil d'Administration du MCA-Niger en précisant que la réunion du jour sera notamment l'occasion de présenter un état d'avancement des activités du programme Compact.

M. Mamane M. ANNOU, Directeur Général du MCA-Niger, a indiqué que onze (11) points étaient inscrits à l'ordre du jour avant de passer la parole au Président du Conseil d'Administration pour la présentation de ces différents points.

#### **2 - Approbation du Procès-verbal de la deuxième réunion extraordinaire du Conseil tenue le 15 juin 2018**

**Résumé des discussions :** Le Conseil a relevé quelques insuffisances sur le procès-verbal de la deuxième réunion extraordinaire du Conseil d'Administration du 15 juin 2018 et a apporté séance tenante les corrections appropriées.

**Les discussions sur ce point étant terminées, le Président a mis aux voix l'adoption de la résolution N°1.**

#### **RESOLUTION N°1 :**

Le Conseil d'Administration approuve et adopte, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la deuxième réunion extraordinaire du Conseil d'Administration du 15 juin 2018.

#### **3 – Approbation du modèle de Contrat de travail du MCA-Niger**

**Résumé des discussions :** La Direction Générale a présenté au Conseil les modifications apportées au modèle de Contrat de travail du MCA-Niger, précédemment approuvé lors de sa réunion ordinaire tenue le 03 Avril 2018.

Le Conseil a suggéré au MCA-Niger de prévoir la signature d'avenants aux contrats de travail en cours afin de prendre en compte les modifications effectuées.

Madame la Directrice de Cabinet Adjointe en second du Premier Ministre a interrogé la Direction Générale sur l'existence d'un dispositif de primes de performance attribuées aux salariés. La Direction Générale a répondu en présentant succinctement le dispositif applicable.

Madame la Ministre du Plan a interpellé le Conseil et la Direction Générale sur les disparités entre les montants des indemnités journalières de mission (*perdiems*) perçus par les salariés de MCA-Niger et ceux des autres entités travaillant pour le compte du MCA-Niger dans la mise en œuvre du Compact. Le Conseil a suggéré que des solutions soient trouvées pour éliminer ces disparités.

**Les discussions sur ce point étant terminées, le Président a mis aux voix l'adoption de la résolution N°2.**

## **RESOLUTION N°2 :**

Le Conseil d'Administration approuve et adopte, à l'unanimité des membres présents, le modèle de Contrat de travail du MCA-Niger.

### **4 – Approbation du montant du Contrat N° MS/ MCA-Niger/QCBS/2017/11 entre MCA-Niger et CACG pour les Services de Consultation pour la mise en œuvre de la Sous-activité Gestion Durable du Système d'Irrigation (GDSI)**

**Résumé des discussions :** La Direction Générale a rappelé une des innovations du Compact qui consiste en l'amélioration de la gestion de l'eau. Il a indiqué, qu'aux termes de l'appel d'offres pour les services de consultation pour la mise en œuvre de la sous-activité GDSI, l'offre du Consultant retenu excède le budget prévu de 10,29%, étant précisé que l'ensemble des offres reçues étaient au-dessus du budget.

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement a demandé à la Direction Générale les mesures envisagées pour rééquilibrer le budget, suite au dépassement susvisé. La Direction Générale a répondu que le MCA-Niger n'avait pas de contraintes budgétaires, mais des contraintes de délais.

Le Haut Commissaire à l'Initiative 3N a interrogé la Direction sur les ratios maximum d'allocation entre les contrats d'études et de travaux dans le budget global du Compact. La Direction Générale a indiqué que les ressources du Compact sont utilisées suivant une certaine flexibilité, avec l'accord de MCC, étant précisé qu'un suivi du ratio de dépenses entre les études et les travaux est effectué pour chaque projet.

**Les discussions sur ce point étant terminées, le Président a mis aux voix l'adoption de la résolution N°3.**

## **RESOLUTION N°3 :**

Le Conseil d'Administration approuve et adopte, à l'unanimité des membres présents, le montant du Contrat N° MS/ MCA-Niger/QCBS/2017/11 entre MCA-Niger et CACG pour les Services de Consultation pour la mise en œuvre de la Sous-activité Gestion Durable du Système d'Irrigation (GDSI).

### **5 – Approbation de l'Avenant n°2 au Contrat n°ADM/Shop/2017/033 entre MCA-Niger et NEB pour le cablage informatique des bureaux de MCA-Niger**

**Résumé des discussions :** La Direction Générale a indiqué au Conseil que le MCA-Niger a conclu un Contrat d'un délai d'exécution de trente (30) jours en date du 5 juillet 2018 avec la société NEB, pour le cablage informatique des bureaux de MCA-Niger. Ledit Contrat a été prorogé d'un délai de sept (7) jours par la signature d'un Avenant N°1 en date du 4 août 2018. Compte tenu de la nécessité de fournir du matériel supplémentaire pour la réalisation de ces travaux et afin de prévoir une période de test des installations, MCA-Niger et NEB souhaitent proroger le délai d'exécution de trente-huit (38) jours supplémentaires par la signature d'un Avenant N°2.

**Les discussions sur ce point étant terminées, le Président a mis aux voix l'adoption de la résolution N°4.**

## **RESOLUTION N°4 :**

Le Conseil d'Administration approuve et adopte, à l'unanimité des membres présents, l'Avenant N°2 au Contrat N°ADM/Shop/2017/033 entre MCA-Niger et NEB pour le câblage informatique des bureaux de MCA-Niger.

### **6 – Présentation de l'état d'avancement des projets du MCA-Niger**

**Résumé des discussions :** M. Mamane M. ANNOU, Directeur Général du MCA-Niger a introduit M. Moussa Mahamane CHANO, Directeur des Programmes, qui a présenté aux membres du Conseil d'Administration un état d'avancement des principales activités du programme Compact en cours de réalisation, notamment :

- Les projets d'irrigation (Konni et Sia-Kouanza) ;
- Les projets de routes (RN35, route rurale de sambéra et RN7) ;
- Les projets de vaccination et de réalisation d'infrastructures/marchés du PRAPS ;
- Le Programme de Subvention (*Grant Facility*) et les Plans d'Investissements Intégrés Résilients au Climat (*ICRIPs*) du CRA ;
- Les réformes du secteur des engrais et du système des statistiques nationales ;

A la fin de cet exposé, certains membres du Conseil d'Administration ont posé quelques questions et fait des observations. Il convient de noter, à ce moment, le retrait de la réunion du Président du Conseil, M. OUHOUMODOU Mahamadou, dû à un empêchement. Il a été suppléé par M. ALBADE Abouba.

- Concernant les projets d'irrigation, le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, la Ministre du Plan, et le 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Chambre de Commerce, représentant le secteur privé, ont demandé que soient précisées les contraintes du projet de Konni. Le 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Chambre de Commerce a notamment indiqué la quasi-disparition des aménagements hydro-agricoles et des activités telles que la pêche à Mozagué et Terassa. Il a indiqué la nécessité de régler les conflits entre agriculteurs et éleveurs dûs aux questions foncières.

La Direction Générale a répondu en citant la problématique de la gestion du foncier, la faible participation des femmes à la gestion du périmètre irrigué (5% sur les 3 500 exploitants), le faible remplissage des barrages.

Par ailleurs, la Ministre du Plan a recommandé au MCA-Niger d'impliquer les populations afin d'obtenir un degré d'adhésion maximal aux activités agricoles qui leur seront proposées pour l'exploitation des aménagements hydro-agricoles, et veiller à la participation égalitaire des femmes et des hommes dans l'exploitation de ces aménagements tel que demandé par le Président de la République lors d'une réunion au sujet du Compact. Elle a également souhaité connaître les raisons de la durée plus longue des travaux de réhabilitation des aménagements de Konni (30 mois) en comparaison avec la durée des travaux de construction de nouveaux aménagements à Sia-Kouanza (24 mois).

La Direction Générale a indiqué que la longue durée des travaux était liée à la conduite d'études préalables nécessaires, suivant la logique du Compact qui vise à maximiser les bénéfices des projets pour les populations tout en minimisant les coûts et impacts négatifs.

S'agissant du projet de Sia-Kouanza, la Directrice de Cabinet Adjointe en second du Premier Ministre a demandé des précisions sur les impacts positifs des variantes proposées. Elle a également suggéré l'implication des populations bénéficiaires du projet dans toutes les étapes des procédures de réinstallation. De même, le Président du Conseil d'Administration de la Plateforme Paysanne, représentant la société civile, a suggéré l'implication des autorités locales (chefs de village, etc) et de la société civile afin de sensibiliser les populations concernées par la réinstallation. Le Ministre Délégué au Budget a, quant à lui, recommandé la prise de mesures concernant les tendances d'acquisition de terres par des personnes non-résidentes dans la zone de Sia-Kouanza.

Le Haut-Commissaire à l'Initiative 3N a recommandé la mise en œuvre de mesures et actions sociales de protection des aménagements hydro-agricoles, permettant de stopper le transport d'éléments solides obstruants et l'ensablement (ex : plantation d'arbres). Concernant le choix d'exploitations dans les zones aménagées (pratique de la polyculture ou de cultures spécifiques), il a suggéré la prise en compte des caractéristiques et du potentiel de la zone concernée. A ce sujet, le Président du Conseil d'Administration de la Plateforme Paysanne a suggéré la promotion d'exploitations familiales à activités multiples (agriculture, élevage, pêche, etc), pratique habituelle des populations locales.

- Concernant les projets du CRA et du PRAPS, la Ministre du Plan a recommandé au MCA-Niger d'œuvrer en synergie avec les autres programmes intervenants sur les mêmes sujets (ex : PASEC...), en utilisant le cadre d'échange formulé dans l'accord Compact, afin d'éviter la redondance dans les actions menées en faveur des populations.

Le Président du Conseil a conclu en indiquant qu'une campagne de communication était nécessaire pour susciter l'adhésion des populations bénéficiaires aux activités et projets du Compact. Il a également rappelé l'importance d'œuvrer en synergie avec d'autres programmes et/ou projets menant des actions similaires à celles du Compact. Il a enfin mis l'accent sur la nécessité de veiller à une meilleure gestion du foncier rural et une redistribution équitable des parcelles dans les zones concernées par les projets d'irrigation, eu égard aux expériences antérieures en matière de réinstallation notamment lors de la construction des aménagements de Konni.

## **7 – Présentation sur la préparation des travaux du 1<sup>er</sup> audit externe de MCA-Niger pour la période allant du 29 mars 2016 au 30 juin 2018**

**Résumé des discussions :** La Direction Générale a informé le Conseil de la conduite prochaine du 1<sup>er</sup> audit externe de MCA-Niger dont le rapport doit être soumis à MCC au plus tard le 30 septembre 2018. Elle a indiqué que le processus de recrutement de l'auditeur externe, dont la mission sur le terrain se déroulera sur une durée prévisionnelle de 10 jours ouvrables, a été lancé au début du mois d'août 2018.

Le Conseil a pris acte de cette information et encouragé la Direction Générale du MCA-Niger pour la conduite du 1<sup>er</sup> audit externe.

## **8 – Présentation du Plan d'Intégration du Genre et d'Inclusion Sociale de MCA-Niger « PIGIS » (Social and Gender Integration Plan « SGIP »)**

**Résumé des discussions :** La Direction Générale a présenté au Conseil le Plan d'Intégration du Genre et d'Inclusion sociale (PIGIS), outil élaboré par le MCA-Niger pour permettre la prise en compte des inégalités sociales et de genre et leur intégration lors de la conception et la mise en œuvre de toutes les activités du Compact.

A la fin de cet exposé, certains membres du Conseil ont émis des observations et des recommandations relativement au PIGIS.

Ainsi, le Ministre d'Etat, Ministre et de l'Elevage, la Ministre du Plan, le Secrétaire Général du Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'enfant et le Haut-Commissaire à l'Initiative 3N ont demandé au MCA-Niger d'actualiser certaines données reprises dans le PIGIS sur la base des travaux de l'Institut National des Statistiques.

La Directrice de Cabinet Adjointe en second du Premier Ministre et la Représentante des Organisations Féminines de la société civile ont également recommandé au MCA-Niger d'impliquer l'Observatoire National de la Promotion du Genre dans la validation du PIGIS et le suivi des actions menées en application de cet outil.

## **9 – Compte-rendu de la Formation sur le thème « Lutte contre la Fraude et la Corruption » tenue au MCA-Niger**

**Résumé des discussions :** La Direction Générale a indiqué au Conseil qu'une formation sur la lutte contre la fraude et la corruption s'est tenue au MCA-Niger du 24 au 26 juillet 2018. Délivrée par le MCC, cette formation a eu pour objectif de sensibiliser les intervenants du Compact sur les enjeux liés à la fraude et la corruption dans la mise en œuvre du Programme, effectuer une évaluation conjointe des risques de fraude et de corruption, et établir un plan de travail à l'usage du MCA-Niger.



Le Conseil a pris acte de cette information et accordé son soutien à la Direction Générale du MCA-Niger dans la mise en œuvre des directives anti-fraude et corruption.

**10 – Passation de charges entre CROWN AGENTS USA et CARDNO EMERGING MARKETS Ltd**

**Résumé des discussions :** La Direction Générale a rappelé au Conseil que le Contrat entre MCA-Niger et CROWN AGENTS USA pour l'activité d'Agent de Passation des Marchés a expiré le 31 juillet 2018. Suite aux négociations menées avec CARDNO EMERGING MARKETS Ltd, dont l'offre était arrivée en seconde position lors de la sélection de l'Agent de Passation de Marchés, un Contrat a été conclu en date du 27 juillet 2018. La Direction Générale a précisé que le personnel de CARDNO EMERGING MARKETS Ltd serait mobilisé dans un délai de trente (30) jours suivant la signature du Contrat.

Le Conseil a pris acte de cette information et accordé son soutien à la Direction Générale du MCA-Niger dans la gestion du Contrat conclu avec CARDNO EMERGING Ltd.

**11 – Compte-rendu du lancement officiel du Compact**

**Résumé des discussions :** La Direction Générale a présenté au Conseil un compte-rendu de la cérémonie de lancement officiel du Compact tenue le 5 août 2018 à Margou dans la région de Gaya. Cette cérémonie a marqué l'engagement solennel du MCA-Niger ainsi que tous les intervenants au Compact pour la conduite de ce Programme.

Le Conseil a félicité le MCA-Niger pour la bonne organisation de l'évènement et exhorté l'ensemble des acteurs du Compact à s'engager afin de satisfaire l'engouement suscité au sein des populations.

**12 – Approbation de l'Avenant N°6 au Plan de Passation des Marchés N°03 du MCA-Niger pour la période allant du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2019**



**Résumé des discussions :** La Direction Générale a présenté au Conseil les modifications apportées par l'Avenant N°6 au Plan de Passation des Marchés N°03 du MCA-Niger pour la période allant du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2019.

**Les discussions sur ce point étant terminées, le Président a mis aux voix l'adoption de la résolution N°3.**

**RESOLUTION N°3 :** Le Conseil d'Administration approuve et adopte, à l'unanimité des membres présents, l'Avenant N°6 au Plan de Passation des Marchés N°03 du MCA-Niger pour la période allant du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2019.

L'ordre du jour étant complètement épuisé, le Président du Conseil d'Administration a levé la séance à 13 heures 30 minutes.

**ONT SIGNE :**

<b>Pour le MCA-Niger</b>	
	
<b>M. Mamane M. ANNOU, Le Secrétaire de Séance</b>	<b>M. OUHOUMODOU Mahamadou, Président du conseil d'Administration</b>